

Compte rendu sommaire du Conseil Municipal

Séance du 02 avril 2025, à 20 H 00

Date de convocation : 24 mars 2025.

Etaient présents : Mesdames HEITZMANN Solène, LAVAUX Claire, MICHOT Dominique, Messieurs BILLARD Arnaud, MOUETTE Christophe, SENOBLE Romain.

Absent représenté : Monsieur SCHNELL Christian par Monsieur SENOBLE Romain.

Absente excusée : Madame SALGUEIRO VIDAL Adeline.

Absente : Madame BINAUX Emily.

Secrétaire de séance : Madame HEITZMANN Solène.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers et le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- S'oppose à la proposition de loi visant à renforcer la parité dans les fonctions électives et exécutives du bloc Communal et appelle à une réforme concertée, respectueuse des réalités des élus de terrain.
- Approuve le compte rendu de la séance du 14 janvier 2025.
- Vote le montant des subventions 2025 attribuées aux différentes associations.
- Fixe les investissements à inscrire au Budget Primitif 2025.
- Vote et Approuve le Budget Primitif 2025.
- Vote les 03 taxes 2025 (Taxe Foncière Bâti, Non Bâti, Taxe d'Habitation).
- Ne renouvelle que partiellement pour l'année scolaire 2025/2026, la prise en charge des Cartes Imagine « R » (Étudiants) et Cartes Imagine « R Scolair » (Collégiens et Lycéens).
- Ne renouvelle que partiellement pour l'année scolaire 2025/2026, l'aide à la mobilité pour les Etudiants Post-Bac, Hors Ile-de-France.
- Prend connaissance et émet un avis favorable pour la signature d'une convention avec Seine-et-Marne Numérique, dans le cadre d'un accompagnement des collectivités qui le souhaitent sur leurs projets de réseau vidéo protection.
- Débat des questions et affaires diverses.
- La séance est levée à 20 H 50.

Vu par Nous, SENOBLE Romain, Maire de la Commune de Forges, pour être affiché le 09 avril 2025, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.